

GUIDE DE L'ACCOMPAGNATEUR



**FINALE DES
JEUX DU QUÉBEC**
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

TABLE DES MATIÈRES

COORDONNÉES IMPORTANTES	3
ORGANIGRAMME DE LA MISSION	4
TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES ENTRAÎNEURS ET ACCOMPAGNATEURS	5
DÉFINITION DE TÂCHES DES MEMBRES DE LA MISSION	6
DÉFINITION DE TÂCHES (SUITE)	7
JOURNÉE TYPE D'UN ATHLÈTE	8
HÉBERGEMENT	9
SERVICES AUX PARTICIPANTS	10
ALIMENTATION	11
ALIMENTATION (SUITE)	12
MENU	13
MENU (SUITE)	15
PROGRAMMATION SPORTIVE	16
PROGRAMMATION SPORTIVE (SUITE)	17
PROCÉDURE POUR LA PESÉE DES ATHLÈTES	18
ATTRIBUTION DES DOUCHES	19
ATTRIBUTION DES DOUCHES POUR LES ATHLÈTES– BLOC 1	20
ATTRIBUTION DES DOUCHES POUR LES ATHLÈTES – BLOC 2	21
SERVICE DE NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF	22
PROTÈT	23
TRANSPORT PROVINCIAL	24
TRANSPORT	25
PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE	31
RÈGLEMENTS POUR LA DÉLÉGATION	33
POUR NOUS SUIVRE	35
MATÉRIEL À APPORTER	36
CHANSON THÈME	37

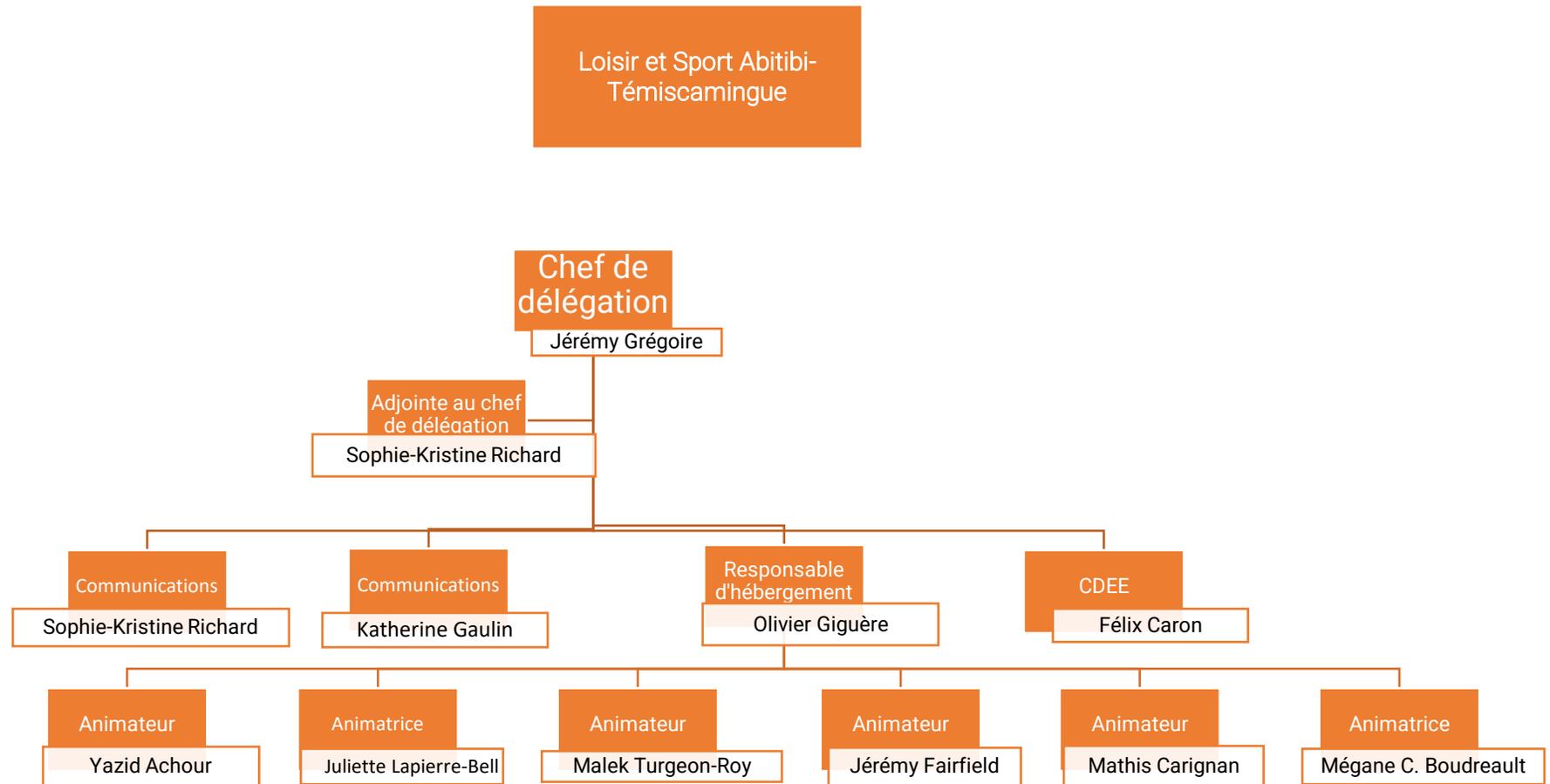
COORDONNÉES IMPORTANTES

Numéro de téléphone de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue : 819 825-2047 poste 254

Numéro de cellulaire du chef de délégation (Jérémy Grégoire) : 819 856-9600

Adresse courriel du chef de délégation (Jérémy Grégoire) : jgregoire@ulsat.qc.ca

ORGANIGRAMME DE LA MISSION



TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES ENTRAÎNEURS ET ACCOMPAGNATEURS

Voici les règlements qui sont transmis aux entraîneurs et accompagnateurs.

Note importante : Les entraîneurs et les accompagnateurs doivent assurer, auprès de leurs athlètes, une présence responsable et une surveillance continue (24 heures).

- Voir à la discipline et au bon comportement de son groupe en tout temps;
- Voir au réveil des participants et s'assurer de leur présence sur les sites aux heures prévues;
- S'assurer que leurs athlètes prennent tous les repas aux endroits et heures indiqués;
- Veiller à ce qu'il n'y ait dans leur groupe, aucun usage de boissons alcoolisées, de drogue ou de stimulant;
- Interdire l'usage de la cigarette dans le site d'hébergement;
- Aviser la mission régionale et le service médical de tout cas pathologique (allergies, asthme, diabète, etc.);
- Voir à ce que les athlètes prennent bien soin de leurs effets personnels et de leurs équipements;
- Faire observer le retrait d'un athlète de la compétition sur recommandation du service médical ou du chef de délégation;
- Assurer une présence aux réunions d'information avec les fédérations, ainsi qu'à la réunion de la délégation;
- Signaler au responsable de l'information tout fait amusant ou tout fait digne de mention;
- Connaître en tout temps les déplacements des membres de son groupe;
- Voir à ce que chaque athlète porte sa carte d'accréditation et sa carte d'assurance-maladie;
- Voir à ce que les athlètes portent les vêtements de la délégation, en particulier lors des cérémonies d'ouverture, de clôture et de remise de médailles, et à ce que tous les membres de son équipe soient présents à ces cérémonies;
- Transmettre au chef de délégation ou à son représentant tout problème majeur que ce soit au niveau des compétitions ou de l'encadrement;
- Voir au respect des règles particulières établies par la délégation et par le comité organisateur sur le fonctionnement de chaque site.

Les accompagnateurs doivent obligatoirement être âgés de 18 ans ou plus et avoir complété le processus de filtrage des bénévoles du Comité régional des Jeux du Québec en collaboration avec la Sûreté du Québec.

DÉFINITION DE TÂCHES DES MEMBRES DE LA MISSION

Chef de délégation

- Le chef de délégation n'est jamais impliqué dans l'horaire;
- Est présent et disponible;
- Coordonne et supervise l'ensemble des activités de la délégation;
- Gère et règle tous les problèmes litigieux;
- Son point d'attache est la table de l'Abitibi-Témiscamingue à la Salle des Missions;
- On peut le joindre en tout temps sur son cellulaire ou à la salle des missions.

Adjointe

- Assure une présence à la table de la mission;
- Assiste le chef et le remplace (le cas échéant);
- Répond aux urgences au besoin (transports spéciaux, etc.);
- Vérifie les résultats à tous les jours;
- Vérifie l'horaire du lendemain à tous les jours;
- Aide et supporte tous les missionnaires cadres;
- Doit prendre les commandes, faire les demandes officielles, récupérer et distribuer les billets pour les activités qui demandent des réservations.

Agente de communications

- Assure une présence à la table de la mission;
- Module son horaire selon les besoins des médias;
- Se tient en contact avec les médias;
- Rédige les communiqués de presse;
- Prépare les conférences de presse s'il y a lieu;
- Fait la cueillette des données;
- Assure la rédaction des documents de travail quotidien (horaires, résultats, etc.);
- Transmet les communiqués;
- Garde contact avec les athlètes à l'hébergement;
- S'assure de mettre à jour le site Internet et les médias sociaux;
- Est en charge des topos à la radio.

DÉFINITION DE TÂCHES (SUITE)

Responsable de l'hébergement

- Responsable du bon déroulement et de l'atmosphère à l'hébergement;
- Responsable de l'équipe de l'hébergement;
- Responsable de la décoration à l'hébergement;
- Voit au respect des règles à l'hébergement;
- Est en contact constant avec les bénévoles de l'hébergement et s'assure de générer une atmosphère relaxe;
- Organise des activités à l'hébergement en accord avec les autres intervenants;
- Rencontre le chef de délégation et/ou son adjoint une fois par jour;
- Visite la salle des missions quotidiennement;
- Établit l'horaire de garde à l'hébergement;
- Est en charge des formulaires de décharge lors du départ des athlètes.

Missionnaires – animateurs

- Encadrent les athlètes et les accompagnateurs;
- Assurent une présence permanente à l'hébergement;
- Assurent une présence quotidienne auprès des sports;
- Assurent une liaison entre les sports et la salle des missions;
- Acheminent les résultats au fur et à mesure qu'ils sont connus;
- Animent les soirées;
- Organisent et structurent des activités pour les athlètes qui ne sont pas en compétition
- S'assurent du bien-être des athlètes et des accompagnateurs;
- Créent une atmosphère et un esprit d'équipe agréables;
- Gardent le sourire et une attitude joviale, peu importe l'heure et l'état du dodo...;
- Voient à encadrer et à animer la délégation en collaboration avec les entraîneurs;
- Doivent être présents aux réunions de mission;
- Communiquent au chef les problèmes rencontrés par les athlètes et les accompagnateurs;
- Donnent aux athlètes et aux accompagnateurs toutes les informations nécessaires durant leur séjour (hébergement, nourriture, transport, réunion disciplinaire, sites de compétition, activités complémentaires, etc.).

JOURNÉE TYPE D'UN ATHLÈTE

	Déjeuner à la cafétéria de la Polyvalente Sainte-Thérèse.
6 h à 9 h	Tous les athlètes et accompagnateurs devront avoir quitté le site d'hébergement avant 9 h. À moins d'une raison valable, aucun athlète ni accompagnateur ne sera admis sur le site entre 9 h et 16 h.
7 h à 22 h	Compétitions et entraînements selon l'horaire. Période de temps libre pour profiter des activités offertes et aller encourager les autres athlètes de l'Abitibi-Témiscamingue.
11 h à 14 h	Dîner boîte à lunch.
16 h	Ouverture du site d'hébergement.
16 h 30 à 20 h 30	Souper à la cafétéria de la Polyvalente Sainte-Thérèse.
Soirée	Village des athlètes.
22 h	Heure limite pour entrer au site d'hébergement.
22 h 30	Couvre-feu : Cela n'empêche pas les athlètes de se coucher bien avant le couvre-feu. Leur repos sera respecté par les autres membres de la délégation.

HÉBERGEMENT

Lieu d'hébergement

La délégation de l'Abitibi-Témiscamingue est hébergée à la Polyvalente Sainte-Thérèse située au 401 Bd du Domaine, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4S4.

Les entraîneurs et les accompagnateurs dorment avec les athlètes. ILS SONT RESPONSABLES EN TOUT TEMPS DE LEURS ATHLÈTES. Seules les personnes dûment accréditées ont accès au site d'hébergement.

À compter du 28 février, les sites d'hébergement sont ouverts de 16h à 9h. Les dortoirs sont fermés à clé durant le jour, entre 9 h et 16 h.

À moins d'une raison valable, aucun athlète ni accompagnateur ne sera admis sur le site en dehors des périodes inscrites ci-haut.

**En tout temps, il doit y avoir deux adultes dans une classe pour la nuit. De plus, il faut s'assurer d'avoir un homme minimum s'il y a des garçons et une femme s'il y a des filles.*

Tous les entraîneurs et accompagnateurs doivent fournir leur literie (oreiller, sac de couchage ou draps et couverture).

Couvre-feu

Les portes de l'hébergement sont fermées à clé à 22 h. Tout athlète qui entrera après cette heure, peu importe son âge, se verra enlever sa carte d'accréditation qui sera remise au responsable de l'hébergement qui fera le suivi avec le chef de mission.

Les lumières du corridor et des chambres sont fermées à 22 h 30. Aucun bruit ne sera toléré après cette heure. Les missionnaires soutiennent les entraîneurs et accompagnateurs afin de faire respecter cette règle mais ils ne doivent pas les laisser gérer la discipline du corridor ou les athlètes des autres sports. Cette tâche revient aux missionnaires.

Nourriture

AUCUNE NOURRITURE N'EST TOLÉRÉE dans les locaux de classe. Soyez vigilants!

Sécurité sur les sites d'hébergement

Les régisseurs de l'hébergement sont responsables de transmettre aux missionnaires les règlements et le plan d'évacuation de l'école dans laquelle ils logent. Ce sont les missionnaires qui doivent ensuite s'assurer que ces règlements soient respectés. Une surveillance de l'entrée sera assurée lorsque l'hébergement est ouvert. La gestion de la sécurité à l'intérieur des classes incombe aux accompagnateurs et aux missionnaires. En cas de problème majeur, faire appel au service de sécurité.

SERVICES AUX PARTICIPANTS

Centrale santé

La Centrale santé est située à la Maison des associations de Blainville (1001, chemin du Plan-Bouchard, Blainville). Toutes les personnes accréditées de la Famille des Jeux doivent se présenter à l'entrée principale pour y accéder.

Les heures d'ouverture de jour de la Centrale santé seront de 14h à 21h le 27 février, de 8h à 21h du 28 février au 6 mars 2026 et de 8h à 19h le 7 mars.

Les athlètes qui se présentent au Service de santé doivent être accompagnés d'un membre responsable de leur délégation (missionnaire ou accompagnateur).

Modalité de transport

En tout temps, l'athlète devra être accompagné d'un responsable de sa délégation (missionnaire ou accompagnateur). Le transport des blessés à partir des sites de compétition vers la Centrale santé sera assuré par les véhicules de courtoisie. Le délégué à la santé sur le site devra suivre la procédure pour demander un véhicule de courtoisie.

ALIMENTATION

Déjeuner : Polyvalente Sainte-Thérèse, 6 h à 9 h

Afin de faciliter le déjeuner et de diminuer l'attente :

Les athlètes dont la participation est requise avant 7 h 30 peuvent se présenter à la cafétéria dès 6 h;

Les athlètes dont la participation est requise avant 9 h peuvent se présenter à partir de 7 h;

Les athlètes dont les compétitions débutent après 9 h peuvent se présenter à partir de 8 h.

Boîte à lunch

Les boîtes à lunch devront être préparées à l'heure du déjeuner, soit entre 6 h et 9 h, à la station boîte à lunch de la cafétéria. Les boîtes à lunch comprendront au total 9 items :

Articles obligatoires (maximum d'un par produit) :

- 1 sandwich
- 1 salade du jour
- 1 bloc réfrigérant

Articles complémentaires et additionnels (maximum de 2 articles par catégories) :

- Crudités ;
- Fromage ;
- Barre granola ;
- Biscuit ;
- Yogourt ;
- Fruit (pomme, banane, orange ou clémentine) ;
- Jus de fruits.

Dîner : Pour le dîner, les athlètes, les entraîneurs et accompagnateurs pourront manger à l'endroit de leur choix.

Souper : Polyvalente Sainte-Thérèse, 16 h 30 à 20 h 30

ALIMENTATION (SUITE)

Méthode de distribution

La boîte à lunch

À leur arrivée, tous les participants recevront une boîte à lunch isolante qu'ils devront identifier à leur nom, leur sport et leur région. C'est la responsabilité de chaque participant de transporter sa boîte à lunch avec lui en tout temps, et de l'apporter à la cafétéria pour récupérer son repas.

Récupération des denrées

Les items du dîner et de la collation seront recueillis par les participants à l'heure du déjeuner au site d'alimentation. Une section sera réservée à la cafétéria ou près de celle-ci, pour permettre aux participants de venir chercher la nourriture qui composera leur boîte à lunch. Ils devront placer les produits frais au fond de la boîte à lunch, et les recouvrir du bloc réfrigérant.

La section de distribution des aliments composant la boîte à lunch sera accessible aux mêmes heures que la cafétéria soit de 6 h à 9 h. Lors des journées de départ des délégations, les participants devront apporter leur boîte à lunch lors du déjeuner pour récupérer leurs collations de l'avant-midi. Lors du dîner chaud servi en cafétéria ces journées-là, les participants devront revenir avec leur boîte à lunch afin de récupérer leur lunch ou leur collation pour le retour en région.

Remise du bloc réfrigérant

Les participants devront rapporter leur bloc réfrigérant à la station de collecte à l'entrée de la cafétéria afin qu'ils puissent être nettoyés et recongelés pendant la nuit. Le lendemain matin, ils pourront donc récupérer un autre bloc réfrigérant pour la conservation des aliments dans leur boîte à lunch. Lors du départ des athlètes en région à la fin de leur bloc de compétition, les athlètes pourront repartir avec leur bloc réfrigérant.

MENU

MENUS - DÉJEUNER

	BLOC 01				BLOC 02			
	SAMEDI 28 FÉVRIER	DIMANCHE 1 ^{ER} MARS	LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS	MERCREDI 4 MARS	JEUDI 5 MARS	VENDREDI 6 MARS	SAMEDI 7 MARS
RÉCHAUD 1	1 crêpe et sirop	1 gaufre et sirop	1 crêpe et sirop	1 gaufre et sirop	1 crêpe et sirop	1 gaufre et sirop	1 crêpe et sirop	1 gaufre et sirop
RÉCHAUD 2	Œufs brouillés	Œufs brouillés	Œufs brouillés	Œufs brouillés	Œufs brouillés	Œufs brouillés	Œufs brouillés	Œufs brouillés
RÉCHAUD 3	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet	Saucisses de poulet
RÉCHAUD 4	Jambon	Jambon	Jambon	Jambon	Jambon	Jambon	Jambon	Jambon
RÉCHAUD 5	Patates et légumes	Patates et légumes	Patates et légumes	Patates et légumes	Patates et légumes	Patates et légumes	Patates et légumes	Patates et légumes
STATION	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café	Pain, beurre, confiture et café
CHOIX D'ITEMS (6)	Céréales, yogourt, fromage, pomme, banane, orange ou clémentine, lait, lait de soya, lait au chocolat, barre tendre, jus de fruits							

MENU (SUITE)

MENUS - BOÎTE À LUNCH

	BLOC 01				BLOC 02			
	SAMEDI 28 FÉVRIER	DIMANCHE 1 ^{ER} MARS	LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS	MERCREDI 4 MARS	JEUDI 5 MARS	VENDREDI 6 MARS	SAMEDI 7 MARS
CHOIX 01	Wrap césar au poulet	Ciabatta porc éffiloché style méchoui	Wrap à la dinde et canneberges	Boulettes de viande à l'italienne	Wrap césar au poulet	Ciabatta porc éffiloché style méchoui	Wrap à la dinde et canneberges	Boulettes de viande à l'italienne
CHOIX 02	Ciabatta à la dinde fumée	Pita poulet grec	Pain sous-marin au jambon et fromage	Riz	Ciabatta à la dinde fumée	Pita poulet grec	Pain sous-marin au jambon et fromage	Riz
CHOIX 03 OPTION VÉGÉ	Wrap césar végété	Pain pita style falafel	Wrap BBQ au tofu rôti	Boulettes végétariennes à l'italienne	Wrap césar végété	Pain pita style falafel	Wrap BBQ au tofu rôti	Boulettes végétariennes à l'italienne
INCLUS	Salade de macaroni	Salade de couscous et légumineuses	Salade de farfalles	Légumes mélange italien Biscuit au chocolat	Salade de macaroni	Salade de couscous et pois chiches	Salade de farfalles	Légumes mélange italien Biscuit au chocolat
CHOIX D'ITEMS (7)	Crudités, fromage, barre granola, biscuit, yogourt, pomme, banane, orange ou clémentine, jus de fruits							

MENU (SUITE)

MENUS – SOUPER

	BLOC 01				BLOC 02			
	VENDREDI 27 FÉVRIER ARRIVÉE 1 ^{ER} BLOC	SAMEDI 28 FÉVRIER	DIMANCHE 1 ^{ER} MARS	LUNDI 2 MARS	MARDI 3 MARS 2 ^E BLOC	MERCREDI 4 MARS	JEUDI 5 MARS	VENDREDI 6 MARS
RÉCHAUD 1	Pilons de poulet	Pâté chinois	Poulet à la king	Penne sauce à la viande	Pilons de poulet	Pâté chinois	Poulet à la king	Penne sauce à la viande
RÉCHAUD 2 OPTION VÉGÉ	Chili végétarien	Pâté chinois végétarien	Mijoté de curry de tofu au lait de coco	Penne sauce tomate et basilic	Chili végétarien	Pâté chinois végétarien	Mijoté de curry de tofu au lait de coco	Penne sauce tomate et basilic
RÉCHAUD 3	Riz	Salade mesclun	Riz	Salade césar	Riz	Salade mesclun	Riz	Salade césar
RÉCHAUD 4	Légumes mixtes	Légumes mixtes	Petits pois et carottes	Fromage râpé et pain / beurre	Légumes mixtes	Légumes mixtes	Petits pois et carottes	Fromage râpé et pain / beurre
POTAGE	Potage de carottes	Potage de chou-fleur	Potage de courge	Potage de légumes	Potage de carottes	Potage de chou-fleur	Potage de courge	Potage de légumes
DESSERT	Brownies	Croustade aux pommes	Gâteau aux carottes	Gâteau à l'érable	Brownies	Croustade aux pommes	Gâteau aux carottes	Gâteau à l'érable
CHOIX D'ITEMS (3)	Yogourt, pomme, banane, orange ou clémentine, lait, lait de soya, jus de fruits							

PROGRAMMATION SPORTIVE

Bloc 1 – 28 février au 3 mars 2026

	Badminton	Académie Ste-Thérèse	425 Rue Blainville Est Sainte-Thérèse, J7E 1N7
	Boxe olympique	Académie Ste-Thérèse	425 Rue Blainville Est Sainte-Thérèse, J7E 1N7
	Gymnastique	Centre multisports de Rosemère	354 Montée Lesage Rosemère, J7C 0E7
	Hockey féminin	Centre d'Excellence sur glace Boisbriand	3600 Boul. Grande-Allée Boisbriand, J7H 1M9
	Judo	Centre Guy-Frigon Blainville	1025 Chemin du Plan-Bouchard Blainville, J7C 4K7
	Patinage artistique	Aréna de Blainville	1009 Rue de la Mairie Blainville, J7C 3C7
	Trampoline	Centre multisports de Rosemère	354 Montée Lesage Rosemère, J7C 0E7
	Ski de fond	Centre Notre-Dame Saint-Jérôme	655 Rue Filion Saint-Jérôme, J7Z 1J8

PROGRAMMATION SPORTIVE (SUITE)

Bloc 2 - 4 au 7 mars 2026



Curling F & M

Aréna de Rosemère

155 Rue Charbonneau
Rosemère. J7A 3G1

Club de curling de
Rosemère

270 Boul. de la Grande-Côte
Rosemère, J7A 1H4



Haltérophilie

Académie Ste-Thérèse

425 Rue Blainville Est
Sainte-Thérèse, J7E 1N7



Hockey
masculin

Centre d'Excellence sur
glace Boisbriand

3600 Boul. Grande-Allée
Boisbriand, J7H 1M9



Tennis de table

Externat Sacré-Cœur
Rosemère

535 Rue Lefrançois
Rosemère, J7A 4R5

PROCÉDURE POUR LA PESÉE DES ATHLÈTES

Procédure relative à la pesée des athlètes en boxe

- La pesée aura lieu uniquement pour les athlètes qui sont en compétition le jour même. Elle se tiendra entre 14 h et 15 h au local RC47 de l'Académie Ste-Thérèse ;
- Seul.e.s les athlètes en compétition le jour même et les préposé.e.s à la salle de pesée auront accès à ces salles ;
- Une tolérance de 700 g sera accordée à chaque catégorie de poids. L'athlète qui dépassera cette limite de 700 g sera disqualifié.e de la compétition

Procédure relative à la pesée des athlètes en haltérophilie

- La pesée officielle de chaque catégorie commence deux heures avant le début de la compétition et dure une heure. L'athlète participera à la compétition dans la catégorie de poids corporel dans laquelle il.elle aura été inscrit.e. La pesée se déroulera au local A-222 de l'Académie Ste-Thérèse ;
- La pesée se fera avec le costume de leveur ;
- Seul.e.s les athlètes et les préposé.e.s à la salle de pesée auront accès à cette salle.

Procédure relative à la pesée des athlètes en judo

- La pesée des athlètes aura lieu à la Polyvalente Ste-Thérèse lors du jour 1 de 15 h à 17 h. Un transport pour les athlètes et les accompagnateurs.rice.s sera fourni à partir de l'hébergement et pour le retour, soit à leur site d'hébergement ou directement au site de la cérémonie d'ouverture, selon l'horaire prévu.
- Deux salles de pesée différentes seront à la disposition des athlètes, une pour les hommes et une pour les femmes. Seul.e.s les athlètes, les entraîneur.euse.s, les responsables de Judo Québec et les préposé.e.s à la salle de pesée du même sexe auront accès à ces salles.

LES ATHLÈTES DOIVENT SE PESER EN SOUS-VÊTEMENTS :

- Hommes : sous-vêtements obligatoires (t-shirt optionnel)
- Femmes : sous-vêtements et soutien-gorge obligatoires (t-shirt optionnel)
- Les chaussettes, bijoux et perçages corporels doivent être retirés. Une tolérance de 0,2 kg sera accordée afin de compenser le port de sous-vêtements et du t-shirt optionnel. Il y aura deux préposé.e.s à la pesée par dispositif de pesée. Les athlètes auront accès à une pesée non officielle et à une pesée officielle. Les deux types de pesée se tiendront dans le même local et seront clairement identifiés.
- L'identité, la région et l'année de naissance de l'athlète seront vérifiées à partir d'une pièce d'identité. Le poids de l'athlète sera annoncé clairement et à haute voix, et inscrit avec une décimale de façon lisible. Un.e athlète qui ne ferait pas son poids lors de cette première pesée officielle se verra automatiquement disqualifié.e. du tournoi individuel.
- Une deuxième pesée officielle, réservée aux athlètes n'ayant pas fait leur poids lors de la première pesée, aura lieu le 28 février après les compétitions. Les athlètes ne faisant toujours pas le poids lors de cette deuxième pesée seront disqualifié.e.s du tournoi par équipe.

ATTRIBUTION DES DOUCHES

Fonctionnement des douches pour entraîneurs, accompagnateurs et missionnaires

Les entraîneurs, les accompagnateurs et les missionnaires pourront se doucher dans les douches de leur hébergement, soit celles de la Polyvalente Sainte-Thérèse, entre 22 h et 6 h.

Lors des soirées spéciales (EAO, souper des missions), les douches seront exceptionnellement ouvertes à compter de 16 h. L'accès aux douches, pour ces journées, sera contrôlé par un.e bénévole.

HÉBERGEMENT	LIEU DES DOUCHES	NOMBRE	DÉTAILS
Polyvalente Sainte-Thérèse	C1-152a	2	Femme
	C1-155a	3	Homme
	C1-122	3	Femme
	C1-106	3	Homme
	C1-145	1	Femme
	C1-155	1	Homme

Athlètes

Des douches seront disponibles sur le site de compétition selon une horaire précise. Tous les athlètes doivent prendre leur douche sur leur site de compétition. Aucun athlète ne pourra prendre sa douche sur les sites d'hébergement. L'heure d'ouverture et de fermeture des douches varie en fonction des heures et des lieux de compétition.

Les athlètes n'ayant pas accès à des douches sur leur site de compétition (ski de fond et curling) ont accès à des douches sur un autre site. Un transport par autobus sera offert entre les deux sites.

Les athlètes n'étant plus en compétition ont accès à des douches et doivent se référer aux informations dans le tableau de la page suivante. Les athlètes devront utiliser les circuits de transport régulier pour se rendre au site attitré.

ATTRIBUTION DES DOUCHES POUR LES ATHLÈTES – BLOC 1

BLOC 1												
28 FÉVRIER AU 2 MARS									3 MARS			
SPORT	SITE DE COMPÉTITION	SITE DE DOUCHE	DISTANCE ENTRE LES DEUX SITES	HEURES DES DOUCHES	NUMÉRO DE VESTIAIRE		QUANTITÉ DE DOUCHES		EN ACTION		PAS DE COMPÉTITION	
					H	F	H	F	SITE DE DOUCHE	HEURES	SITE DE DOUCHE	HEURES
BOXE	Académie Ste-Thérèse Gymnase vert	Académie Ste-Thérèse	N/A	Selon l'horaire de compétition, jusqu'à 30 minutes après la dernière épreuve	RC67, RC64	RC66, RC62	8	8			Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30
BADMINTON	Académie Ste-Thérèse Gymnase bleu	Académie Ste-Thérèse	N/A		RC64, RC67	RC62, RC66	8	8	Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30	Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30
BASKETBALL FAUTEUIL ROULANT	Externat Sacré-Cœur Rosemère	Externat Sacré-Cœur Rosemère	N/A		F267A, F167A	F268A, F168A	6 + 2 ADAPTÉES	6 + 2 ADAPTÉES	Externat Sacré-Cœur	9 H - 13 H	Externat Sacré-Cœur	8 H - 12 H 30
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	Centre multisports de Rosemère	Centre multisports de Rosemère	N/A		Vestiaires masculin	Vestiaires féminin	4	20			Externat Sacré-Cœur	8 H - 12 H 30
HOCKEY FEMININ	Centre d'Excellence sur glace	Centre d'excellence sur glace	N/A		N/A	Vestiaires respectifs	N/A	4	Centre d'Excellence sur glace	8 H - 13 H	Centre d'Excellence sur glace	8 H - 13 H
JUDO	Centre Guy-Frigon	Centre Guy-Frigon	N/A		Vestiaires masculin	Vestiaires féminin	4	4			Aréna de Blainville	8h-13h
PATINAGE ARTISTIQUE	Aréna de Blainville	Aréna de Blainville	N/A		Vestiaires 5 et 6	Vestiaires 1 - 4	8	16			Aréna de Blainville	8h-13h
PATINAGE DE VITESSE	Place Bell Laval	Place Bell Laval	N/A		Vestiaires 1 et 3	Vestiaires 5 et 7	4	4			Centre d'Excellence sur glace	8h-13h
SKI DE FOND	Centre Notre-Dame Saint-Jérôme	Polyvalente Saint-Jérôme	5 MINUTES - 400 M		Vestiaires masculin	Vestiaires féminin	12	12			Centre d'Excellence sur glace	8 H - 13 H
TRAMPOLINE	Centre multisports de Rosemère	Centre multisports de Rosemère	N/A		Vestiaires masculin	Vestiaires féminin	3	3			Externat Sacré-Cœur	8 H - 12 H 30

ATTRIBUTION DES DOUCHES POUR LES ATHLÈTES – BLOC 2

BLOC 2												
4 AU 6 MARS					7 MARS							
SPORT	SITE DE COMPÉTITION	SITE DE DOUCHE	DISTANCE ENTRE LES DEUX SITES	HEURES DES DOUCHES	NUMÉRO DE VESTIAIRE		QUANTITÉ DE DOUCHES		EN ACTION		PAS DE COMPÉTITION	
					H	F	H	F	SITE DE DOUCHE	HEURES	SITE DE DOUCHE	HEURES
BOCCIA	Académie Ste-Thérèse Gymnase vert	Académie Ste-Thérèse	N/A	Selon l'horaire de compétition, jusqu'à 30 minutes après la dernière épreuve	Vestiaires mixtes RC76, RC80, RC83		8		Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30	Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30
CURLING MASCULIN/ FEMININ	Club de Curling Rosemère	Aréna de Rosemère	6 minutes - 1,8 KM (service de navette)		Vestiaire masculin	Vestiaire féminin	10	10	Aréna Rosemère	8 H 30 - 12 H	Aréna Rosemère	8 H 30 - 12 H
	Aréna de Rosemère	Aréna de Rosemère	N/A									
ESCRIME	Académie Ste-Thérèse Gymnase bleu	Académie Ste-Thérèse	N/A		RC64, RC66	RC62, RC67	8	8	Académie Ste-Thérèse	8 H 30 - 13 H 30	Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30
HALTÉROPHILIE	Académie Ste-Thérèse Auditorium	Académie Ste-Thérèse	N/A		RC66, RC64	RC67, RC62	8	8	N/A	N/A	Académie Ste-Thérèse	8 H - 12 H 30
HOCKEY MASCULIN	Aréna de Blainville	Aréna de Blainville	N/A		Vestiaires respectifs	N/A	4	N/A	Aréna de Blainville	8 H - 14 H		
	Centre d'Excellence sur glace Boisbriand	Centre d'Excellence sur glace Boisbriand	N/A		Vestiaires respectifs	N/A	4	N/A			Centre Guy-Frigon	8 H 00 - 12 H 30
PLONGEON	Centre récréoaquatique Blainville	Centre récréoaquatique Blainville	N/A		Vestiaires masculin	Vestiaires féminin	3	3			Centre Guy-Frigon	8 H 00 - 12 H 30
RINGUETTE	Aréna de Blainville	Aréna de Blainville	N/A		N/A	Vestiaires glace 1 et vestiaires glace 2	N/A	24	Aréna de Blainville	9 H - 12 H 30	Centre Guy-Frigon	8 H 00 - 12 H 30
TAEKWONDO	Centre Guy-Frigon Blainville	Centre Guy-Frigon Blainville	N/A		Vestiaires masculin	Vestiaires féminin	4	4			Centre Guy-Frigon	8 H 00 - 12 H 30
TENNIS DE TABLE	Externat Sacré-Cœur Rosemère	Externat Sacré-Cœur Rosemère	N/A	F267A, F167A	F268A, F168	6 + 2 ADAPTÉES	6 + 2 ADAPTÉES	Externat Sacré-Cœur	9 H - 13 H	Externat Sacré-Cœur	9 H - 13 H	

SERVICE DE NETTOYAGE DE L'ÉQUIPEMENT SPORTIF

Buanderie et nettoyeur

1. Aucun service de buanderie n'est accessible sur le site d'hébergement, et ce, pour l'ensemble des sites d'hébergement.
2. Si un membre des délégations souhaite nettoyer un vêtement ou un équipement, il devra se rendre à des services de buanderies libre-service ou des services de nettoyeur accessibles à tous dans la ville. Le transport des vêtements ou de l'équipement sportif pour le nettoyage est sous la responsabilité des délégations.

Préparation et réparation d'équipement

1. La préparation des skis de fond se fera directement sur le site de compétition. Un chapiteau dédié au fartage sera mis à la disposition des délégations.
2. En cas de bris d'équipement lié à d'autres disciplines ou pour accéder à d'autres sites d'aiguisage de patins, une liste de commerces supplémentaires situés sur le territoire de Blainville sera disponible dans la Salle des missions.
3. Pour un aiguisage de patins (\$), il est possible de se rendre aux commerces mentionnés dans le tableau suivant.

*Prenez note que ces informations sont sujettes à changement, et ce, sans préavis. De plus, aucune entente n'a été prise avec ces magasins. Ceci est seulement à titre informatif.

MAGASINS	HEURES D'OUVERTURE	AIGUISAGE DE PATINS
Pro-shop Aréna de Blainville	Sera ouvert pendant les Jeux Horaire à valider	Oui
Pro-Shop Place Bell	Sera ouvert pendant les Jeux	Non
Pro-shop Le Centre d'Excellence sur glace	Horaire à valider	Oui

PROTÊT

Deux types de protêt peuvent être émis dans le cadre des Jeux du Québec :

- un protêt d'ordre technique qui est relié à l'application des règlements du sport;
- un protêt relié à l'admissibilité des athlètes et des entraîneurs.

Un protêt doit être déposé par la chef de délégation ou par l'entraîneur se croyant lésé ou croyant une tierce partie lésée dans un ou plusieurs de ses droits.

Tous les cas litigieux découverts par **SPORTSQUÉBEC** avant, pendant et après la Finale des Jeux du Québec, concernant l'admissibilité de participants ou d'équipes, seront traités de la même façon qu'un protêt.

Protêt d'ordre technique

Le protêt doit être déposé selon les normes propres aux fédérations ou aux associations qui régissent le sport. Il doit être affiché sur le site de compétition. Un protêt d'ordre technique relatif aux règlements de jeu sera résolu par les membres du jury de la Fédération concernée. Les modalités devront être connues au plus tard lors de la réunion disciplinaire. La décision sera rendue par écrit et sera sans appel. Chaque fédération doit former un comité de protêts. Les membres de ce comité devront être choisis parmi les officiels. Tout protêt technique concernant les règlements relève uniquement du comité de protêts propre à chacun des sports.

Protêt d'admissibilité

Le protêt peut être déposé à **SPORTSQUÉBEC** dans le cas où un athlète ne répond pas aux critères d'admissibilité de la politique PF-3 et/ou aux normes d'opération propres au sport pratiqué. La demande de protêt sera réglée par le comité de règlement des différends, chapeauté par **SPORTSQUÉBEC**.

Un dépôt de 100 \$ est exigé et sera remboursé seulement dans le cas de gain de cause par le demandeur.

Le protêt doit être déposé et signé par la chef de mission. Dans tous les cas, une copie du protêt doit être remise au répondant disciplinaire.

Le formulaire de protêt doit être déposé à **SPORTSQUÉBEC** accompagné du dépôt exigé. Une copie sera remise à l'officiel de la compétition, au demandeur, au responsable de la Fédération et au défendant.

Dans le cas de perte du protêt, un reçu sera émis sur demande.

Un litige concernant l'admissibilité à la Finale des Jeux du Québec sera résolu par **SPORTSQUÉBEC**.

La décision sera rendue par écrit et sera sans appel.

Procédure

Les formulaires de protêt seront fournis par **SPORTSQUÉBEC**.

TRANSPORT

Les autobus desservant les sites d'hébergement et d'alimentation sont en service de 6 h 15 à 9 h et de 16 h à 21 h 30.

Les autobus du transport régulier sont des autobus scolaires de 48 places et sont identifiés par les éléments suivants :

- Le nom de la destination;
- Les lieux intermédiaires (s'il y a lieu);
- Le logo de la Finale des Jeux du Québec – Blainville 2026.

Site d'hébergement

Polyvalente Sainte-Thérèse

- 401 Bd du Domaine, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4S4.
- Utilisation du débarcadère des autobus scolaires

LISTES ET LIEUX DES DÉBARCADÈRES

SITES D'HÉBERGEMENT		
NOM	ADRESSE	COMMENTAIRES
Académie Ste-Thérèse	425, rue Blainville Est, Sainte-Thérèse	<ul style="list-style-type: none"> › Utilisation du débarcadère près du bloc sportif › Installations adaptées aux personnes à mobilité réduite
École secondaire Lucille-Teasdale	1275, Boul. Céloron, Blainville	<ul style="list-style-type: none"> › Utilisation du débarcadère des autobus scolaires › Installations adaptées aux personnes à mobilité réduite
École secondaire Henri-Dunant	200, rue Marie Chapleau, Blainville	<ul style="list-style-type: none"> › Utilisation du débarcadère des autobus scolaires › Installations adaptées aux personnes à mobilité réduite
École secondaire Jean-Jacques-Rousseau	2700, rue Jean Charles Bonenfant, Boisbriand	<ul style="list-style-type: none"> › Utilisation du débarcadère des autobus scolaires › Installations adaptées aux personnes à mobilité réduite
Polyvalente Ste-Thérèse	401, boul. du Domaine, Sainte-Thérèse	<ul style="list-style-type: none"> › Utilisation du débarcadère des autobus scolaires › Installations adaptées aux personnes à mobilité réduite

SITES COMPLÉMENTAIRES		
NOM	ADRESSE	COMMENTAIRES
Centre d'Excellence sur glace	3600, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand	<ul style="list-style-type: none"> › Débarcadère en arrière du centre pour les athlètes › Lieu : Cérémonie d'ouverture et de clôture
Centre communautaire Blainville	1000, chemin du Plan Bouchard, Blainville	<ul style="list-style-type: none"> › Aux coins du chemin du Plan-Bouchard et de la rue de la Mairie › Installations adaptées pour les personnes à mobilité réduite › Lieu : Centrale administrative
Maison des associations	1001, chemin du Plan-Bouchard, Blainville	<ul style="list-style-type: none"> › Aux coins du chemin du Plan-Bouchard et de la rue de la Mairie › Installations adaptées pour les personnes à mobilité réduite › Lieu : Centrale santé
Parc équestre Blainville	1025, chemin du Plan-Bouchard, Blainville	<ul style="list-style-type: none"> › Débarcadère rond-point devant le Centre Guy-Frigon › Lieu : Place des Jeux
Polyvalente Sainte-Thérèse	401, boul. du Domaine, Sainte-Thérèse	<ul style="list-style-type: none"> › Débarcadère des autobus scolaires › Lieu : Village des athlètes

NOM	ADRESSE	COMMENTAIRES
Académie Ste-Thérèse	425, rue Blainville Est, Sainte-Thérèse	› Débarcadère dans le stationnement à l'entrée du bloc sportif › Sports : Badminton, Boxe, Boccia, Escrime, Haltérophilie
Aréna de Blainville	1009, rue de la Mairie, Blainville	› Utilisation du débarcadère du rond-point du Centre Guy-Frigon (marche de 500M) › Sports : Patinage artistique, Ringuette, Hockey masculin (finale)
Aréna de Rosemère	155, rue Charbonneau, Rosemère	› Utilisation du stationnement pour le débarquement des athlètes › Sport : Curling
Centre d'Excellence sur glace	3600, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand	› Débarcadère derrière le centre › Sports : Hockey masculin et féminin
Centre Guy-Frigon	1025, chemin du Plan-Bouchard, Blainville	› Utilisation du débarcadère du rond-point du Centre Guy-Frigon › Sports : Judo et Taekwondo
Centre multisports de Rosemère	354, montée Lesage, Rosemère	› Débarcadère à l'entrée du bloc sportif de l'Externat Sacré-Cœur › Sports : Gymnastique et Trampoline
Centre Notre-Dame	655, rue Filion, Saint-Jérôme	› Débarcadère du stationnement entre la Polyvalente St-Jérôme et le Centre Notre-Dame › Sport : Ski de fond
Centre récréoaquatique de Blainville	190, rue Marie Chapleau	› Débarcadère à l'École secondaire Henri-Dunant › Sport : Plongeon
Club de curling de Rosemère	224, chemin de la Grande-Côte, Rosemère	› Débarcadère aux coins du chemin de la Grande-Côte et de la rue Remembrance › Sport : Curling
Externat Sacré-Cœur	535, rue Lefrançois, Rosemère	› Débarcadère à l'entrée du bloc sportif › Sports : Basketball en fauteuil roulant et Tennis de table
Place Bell	1950, rue Claude-Gagné, Laval	› Débarcadère à l'entrée des glaces communautaires, boul. le Corbusier › Sport : Patinage de vitesse

CIRCUITS D'AUTOBUS

Départ du site d'hébergement

Horaire : 6 h 15 à 9 h

Départ : 20 min – Aller simple seulement

LIGNES D'AUTOBUS : POLYVALENTE SAINTE- THÉRÈSE

NUMÉRO DE LA LIGNE	DIRECTIONS BIDIRECTIONNELLES
005	Polyvalente Sainte-Thérèse ↔ Académie Ste-Thérèse
007	Polyvalente Sainte-Thérèse ↔ Externat Sacré-Cœur
008	Polyvalente Sainte-Thérèse ↔ Centre d'Excellence sur glace
009	Polyvalente Sainte-Thérèse ↔ Parc Équestre
012	Académie Ste-Thérèse ↔ Centre Notre-Dame
013	Académie Ste-Thérèse ↔ Place Bell
016	Polyvalente Sainte-Thérèse ↔ Club de curling ↔ Aréna Rosemère

BLOC 1

SPORTS	EN QUITTANT LE LIEU D'HÉBERGEMENT		LIEU DE COMPÉTITION	POUR REVENIR AU LIEU D'HÉBERGEMENT	
	1 ^{ER} AUTOBUS	2 ^E AUTOBUS		1 ^{ER} AUTOBUS	2 ^E AUTOBUS
Basketball en fauteuil roulant			Externat Sacré-Cœur		
Badminton	005		Académie Ste-Thérèse	005	
Boxe	005		Académie Ste-Thérèse	005	
Gymnastique	007		Externat Sacré-Cœur	007	
Hockey féminin	008		Centre d'Excellence sur glace	008	
Judo	009		Centre Guy-Frigon	009	
Patinage artistique	009		Aréna Blainville	009	
Patinage de vitesse	013		Place Bell	013	
Ski de fond	012		Centre Notre-Dame	012	
Trampoline	007		Externat Sacré-Cœur	007	

BLOC 2

SPORTS	EN QUITTANT LE LIEU D'HÉBERGEMENT		LIEU DE COMPÉTITION	POUR REVENIR AU LIEU D'HÉBERGEMENT	
	1 ^{ER} AUTOBUS	2 ^E AUTOBUS		1 ^{ER} AUTOBUS	2 ^E AUTOBUS
Boccia			Académie Ste-Thérèse		
Curling féminin	016		Club de curling et aréna Rosemère	016	
Curling masculin	016		Club de curling et aréna Rosemère	016	
Escrime	005		Académie Ste-Thérèse	005	
Haltérophilie	005		Académie Ste-Thérèse	005	
Hockey masculin	008*		Centre d'Excellence sur glace	008*	
Plongeon	009		Centre récréoaquatique	009	
Ringuette	009		Aréna Blainville	009	
Taekwondo	009		Centre Guy-Frigon	009	
Tennis de table	007		Externat Sacré-Cœur	007	

*À noter que les joueurs de hockey qui participeront aux finales, à la dernière journée de compétition, devront se rendre à l'Aréna de Blainville. La ligne 009 sera directe.

CIRCUITS D'AUTOBUS BLOC 1

Horaire : 9 h à 22 h

Départ : 20 min

Islande : École Lucille-Teasdale → École Henri-Dunant → Parc Équestre → École Lucille Teasdale

Norvège : École Lucille-Teasdale → Polyvalente Sainte-Thérèse

Finlande : École Henri-Dunant → Polyvalente Sainte-Thérèse

Kazakhstan : École secondaire Jean-Jacques- Rousseau → Polyvalente Sainte-Thérèse

Lettonie : Académie Sainte-Thérèse → Polyvalente Sainte-Thérèse

Canada : École Jean-Jacques-Rousseau → Centre d'excellence sur glace → Parc Équestre

Suisse : Polyvalente Sainte-Thérèse → Externat Sacré-Cœur

Alaska : Polyvalente Sainte-Thérèse → Centre d'excellence sur glace

États-Unis : Polyvalente Sainte-Thérèse → Parc Équestre

Danemark : Centre Notre-Dame St-Jérôme → Polyvalente Sainte-Thérèse

Groenland : Polyvalente Ste-Thérèse → Place Bell

Antarctique :

École Lucille-Teasdale → Centre Notre-Dame St-Jérôme

École Henri- Dunant → Centre Notre-Dame St-Jérôme

Académie Ste-Thérèse → Centre Notre-Dame St-Jérôme

Polyvalente Ste-Thérèse → Centre Notre-Dame St-Jérôme

Suède :

École Lucille- Teasdale → Place Bell

École Jean-Jacques-Rousseau → Place Bell

Académie Ste-Thérèse → Place Bell

Polyvalente Ste-Thérèse → Place Bell

Henri-Dunant → Place Bell

École secondaire Jean- Jacques- Rousseau → Place Bell

CIRCUITS D'AUTOBUS BLOC 2

Horaire : 9 h à 22 h

Départ : 20 min

Islande : École Lucille-Teasdale → École Henri-Dunant → Parc Équestre → École Lucille Teasdale

Norvège : École Lucille-Teasdale → Polyvalente Sainte-Thérèse

Finlande : École Henri-Dunant → Polyvalente Sainte-Thérèse

Kazakhstan : École secondaire Jean-Jacques- Rousseau → Polyvalente Sainte-Thérèse

Lettonie : Polyvalente Ste-Thérèse → Académie Ste-Thérèse

Canada : École secondaire Jean Jacques Rousseau → Centre d'excellence sur glace → Parc Équestre

Danemark : Polyvalente Ste-Thérèse → Académie Sainte-Thérèse → Externat Sacré- Cœur

Alaska : Polyvalente Ste-Thérèse → Centre d'excellence sur glace

États-Unis : Polyvalente Ste-Thérèse → Henri Dunant → Parc Équestre

Groenland : Polyvalente Ste-Thérèse → Aréna Rosemère

Antarctique :

Polyvalente Ste-Thérèse → Club de curling Rosemère → Aréna Rosemère

Académie Ste-Thérèse → Club de curling → Aréna Rosemère

Externat Sacré-Cœur → Club de curling → Aréna Rosemère

École Lucille- Teasdale → Club de curling → Aréna Rosemère

École Henri- Dunant → Club de curling → Aréna Rosemère

PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE

Athlètes

Village des athlètes

BLOC 1		BLOC 2	
DATE	HEURES D'OUVERTURE	DATE	HEURES D'OUVERTURE
28 février	9 h à 21h	3 mars	17h30 à 21h
1 ^{er} mars	9 h à 21h	4 mars	9 h à 21h
2 mars	9 h à 21h	5 mars	9 h à 21h
3 mars	9 h à 11h	6 mars	9 h à 21h
		7 mars	9 h à 12h30

Programmation

Plusieurs activités permanentes et ponctuelles seront offertes au Village. La programmation comprendra des activités culturelles, physiques, de détente et de stimulation mentale. En complément, un feu extérieur sera allumé chaque soir dès 18 h, et une soirée DJ viendra clôturer le dernier soir de chaque bloc.

Adultes

Soirée des accompagnateurs

Une soirée pour les entraîneurs, les accompagnateurs et les officiels est organisée lors de chaque bloc, soit le dimanche 1er mars 2026 à 20 h pour le bloc 1 et le mercredi 4 mars 2026 à 20 h pour le bloc 2.

Programme :

- 20h30 : Spectacle d'humoristes de la relève (30 minutes)
- Thématique de la soirée : Après-ski

Lors de ces soirées, tous les missionnaires sont de garde à l'hébergement.

Transport :

1 ^{ER} MARS 2026 (DIMANCHE)		4 MARS 2026 (MERCREDI)	
SOIRÉE EAO BLOC 1 ALLER	SOIRÉE EAO BLOC 1 RETOUR	SOIRÉE EAO BLOC 2 ALLER	SOIRÉE EAO BLOC 2 RETOUR
Il y a 3 circuits prévus pour la soirée : 1. Lucille-Teasdale - Grand Hôtel TIMES - Henri-Dunant - Externat Sacré-Cœur 2. Polyvalente Sainte-Thérèse - Externat Sacré-Cœur 3. Jean-Jacques-Rousseau - Académie Ste-Thérèse - Externat Sacré-Cœur		Il y a 3 circuits prévus pour la soirée : 1. Lucille-Teasdale - Grand Hôtel TIMES - Henri-Dunant - Externat Sacré-Cœur 2. Polyvalente Sainte-Thérèse - Externat Sacré-Cœur 3. Jean-Jacques-Rousseau - Académie Ste-Thérèse - Externat Sacré-Cœur	
Heure de départ des écoles 19H30 - 20H	Heures de départ des navettes 22H - 23H - 0H - 1H	Heure de départ des écoles 19H30 - 20H	Heures de départ des navettes 22H - 23H - 0H - 1H
L'Externat Sacré-Cœur à la salle Lévis-Fortier	L'Externat Sacré-Cœur à la salle Lévis-Fortier	L'Externat Sacré-Cœur à la salle Lévis-Fortier	L'Externat Sacré-Cœur à la salle Lévis-Fortier

RÈGLEMENTS POUR LA DÉLÉGATION

Voici les règlements transmis aux athlètes. À nous de les faire appliquer!

Alcool et drogue

La possession et la consommation de boissons alcoolisées et de drogues sont strictement interdites dans le cadre des Jeux du Québec. Tout athlète qui ne respecte pas ce règlement pourrait se voir retourner immédiatement à son domicile, et ce, à ses frais.

Carte d'accréditation

La carte d'accréditation représente le laissez-passer pour toute la durée de la Finale. Il est obligatoire de la porter en tout temps car elle donne notamment accès aux sites de compétition, aux sites d'alimentation, aux sites d'hébergement et aux services de santé.

Hébergement

Tous les athlètes doivent obligatoirement coucher au site d'hébergement qui lui est attribué. Ainsi, aucun athlète ne pourra aller coucher à l'extérieur pendant son séjour avec la délégation.

Accès à l'hébergement

Seules les personnes dûment accréditées ont accès au site d'hébergement. De plus, le site d'hébergement est ouvert de 16 h à 9 h. À moins d'une raison valable, aucun athlète ni accompagnateur ne sera admis sur le site entre 9 h et 16 h.

Couvre-feu

Le couvre-feu est fixé à 22 h. Si le couvre-feu n'est pas respecté, l'athlète se fera retirer sa carte d'accréditation. Cette carte sera remise au chef de délégation qui verra à imposer les sanctions nécessaires.

Vêtements de la délégation

Les athlètes, les entraîneurs ainsi que les accompagnateurs sont tenus de porter le chandail de délégation aux cérémonies d'ouverture et fermeture et lors des remises de médailles.

Formulaire de récupération de l'athlète

Chaque parent devra obligatoirement compléter le formulaire de récupération de l'athlète s'il veut repartir avec son enfant à la suite des compétitions. L'athlète devra remettre le formulaire à un missionnaire qui le remettra au chef de mission.

Départ de la région

Les athlètes, accompagnateurs et entraîneurs doivent apporter leur propre dîner pour manger dans l'autobus. Un arrêt est prévu à Mont-Laurier. Des restaurants seront à disposition des athlètes, au besoin.

Retour

Tous les athlètes, accompagnateurs et entraîneurs doivent obligatoirement demeurer avec la délégation jusqu'à la fin du bloc de compétition ou de la cérémonie de fermeture selon le cas.

Divers

Évidemment, tout vandalisme, trouble de comportement, manque de respect ou autre incident seront traités cas par cas. N'oublions pas, les athlètes et accompagnateurs ne représentent pas seulement leur équipe ou leur ville mais bien l'Abitibi-Témiscamingue. Soyons fiers d'avoir à représenter notre région et agissons de façon que les gens nous remarquent pour notre joie de vivre et notre esprit sportif.

POUR NOUS SUIVRE

Abitibi-Témiscamingue

Voici toutes les plateformes disponibles pour suivre la délégation de l'Abitibi-Témiscamingue.



www.ulsat.qc.ca



<https://ulsat.qc.ca/jeux-du-quebec/>



Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue



JDQ Abitibi-Témiscamingue



jeuxduqabt

Utilise aussi l'hashtag **#GOABT** pour encourager les athlètes de la région dans tes publications sur Facebook et Instagram.

Provincial

Voici toutes les plateformes disponibles pour suivre chaque seconde de la 58^e Finale des Jeux du Québec.



www.jeuxduquebec.com



<https://blainville2026.jeuxduquebec.com/>



Jeux du Québec



jeuxduquebec



LesJeuxduQuebec

MATÉRIEL À APPORTER

- ****Carte d'assurance maladie (obligatoire)****
- Articles de toilette (serviettes, savon, brosse à dents, etc.)
- Sandales de douche
- Sac de couchage
- Oreiller
- Matelas de sol **une place**
- Bouchons pour les oreilles (très utiles!)
- Cadenas
- Gourde
- Vêtements chauds
- Souliers ou sandales pour les déplacements à l'intérieur (Vous allez les traîner partout sur les sites)
- Tenue sportive pour les compétitions
- Autres effets personnels
- Argent de poche pour tes dépenses personnelles sur place (souvenirs, etc.)

CHANSON THÈME

Jeux du Québec

(Marc Gélinas et Lydia Basil)

Refrain :

Allons ensemble
Le Sport nous rassemble
Entrons dans le monde des Jeux du Québec
La vie est belle
L'air pur nous appelle
Entrons dans les Jeux du Québec

Couplet 1 :

Comme un bouquet de fleurs
Que l'on respire
Savourons les joies du plein air
Nous aurons dans nos cœurs
La joie de vivre
Qu'on sèmera sur notre terre

Couplet 2 :

Relevons le défi
Qui nous enivre
Entrons dans la compétition
Montrons aux indécis
Qu'elle est solide
La nouvelle génération

Couplet 3 :

Jeunesse des cités
Et des campagnes
Prenons la vie à pleine main
Qu'importe si on perd
Aux Jeux on gagne
Des millions de nouveaux copains

Lien pour écouter la chanson des Jeux du Québec

http://www.jeuxduquebec.com/Chanson_des_Jeux_du_Quebec-fr-39.php